

**LA POLITIQUE DE LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DU GOUVERNEMENT**

12 mesures

**à prendre au
plus vite pour
changer de cap**

Le 6 juillet, un événement dressant le bilan de la politique menée en France depuis un an sur le climat et l'énergie est organisé à l'initiative du Ministère de la transition écologique et solidaire. À cette occasion, le Réseau Action Climat, à travers 12 mesures, appelle le Président de la République et le Gouvernement à changer de cap pour donner à la lutte contre les changements climatiques la place qu'elle mérite au sein de la politique gouvernementale.



OBJECTIF

Rendre la loi mobilités 100 % compatible avec l'accord de Paris pour sortir la France du "tout routier"

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Mettre en place un plan d'investissements publics qui inclut le remboursement obligatoire des trajets domicile travail à vélo et un fonds vélo à hauteur de 200 millions d'euros par an



OBJECTIF

Ancrer le rôle incontournable de l'agriculture et de l'alimentation dans la lutte contre le dérèglement climatique

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Inscrire dans la stratégie nationale bas carbone la division au minimum par deux des émissions du secteur agricole à l'horizon 2050, via des mesures de réduction de la consommation des engrais azotés et du cheptel



OBJECTIF

Stopper l'affaiblissement du puits de carbone des forêts

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Réviser les objectifs de récolte pour les rendre compatibles avec le maintien du puits de carbone en forêt et renoncer aux projets destructeurs de forêts en métropole et en Outre-mer à commencer par celui de la Mine d'or en Guyane



OBJECTIF

Sortir des agrocarburants de première génération et encadrer strictement le recours aux bioénergies

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Adopter, y compris dans le transport aérien, un plan de sortie complet des « agrocarburants » cultivés sur des terres dédiées



OBJECTIF

Rattraper le retard accumulé par la France sur les énergies renouvelables

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Régionaliser les tarifs d'achat et les appels d'offre du solaire photovoltaïque pour lui permettre de se massifier sur l'ensemble du territoire et relever le seuil des appels d'offre à 500 kWc (contre 100 actuellement pour le photovoltaïque)



OBJECTIF

Respecter l'objectif de la loi de transition énergétique d'abaisser la part du nucléaire dans le mix énergétique de la France

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Acter dans la programmation pluriannuelle de l'énergie la fermeture de plusieurs réacteurs nucléaires supplémentaires (au-delà de la centrale de Fessenheim) au cours de ce quinquennat



OBJECTIF

Faire décoller le grand chantier de la rénovation thermique des logements

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Réécrire le décret décence pour intégrer dans la définition des "logements décents" un niveau de performance énergétique minimal à respecter



OBJECTIF

Accompagner les ménages les plus modestes dans la transition énergétique

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Faire passer de 200 à 600 euros le montant du chèque énergie attribué aux ménages aux ressources modestes pour réellement agir sur les situations de restriction ou de privation de chauffage



OBJECTIF

Soutenir financièrement les pays les plus vulnérables dans la mise en œuvre de l'accord de Paris

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Affecter dans le prochain projet de loi de finances 100 % des recettes issues de la taxe française sur les transactions financières à la solidarité internationale et à la lutte contre les changements climatiques et mettre sur pied une taxe européenne sur les transactions financières permettant de dégager 22 milliards d'euros par an



OBJECTIF

Démultiplier les solutions de transition énergétique sur l'ensemble des territoires

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Allouer une partie des recettes tirées de la composante carbone aux collectivités pour qu'elles déploient des solutions de transition énergétique sur leurs territoires



OBJECTIF

Mettre fin aux avantages fiscaux des secteurs nocifs pour le climat

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Supprimer dans la prochaine loi de finances le cadeau fiscal fait chaque année aux transporteurs routiers sur la taxe carbone et le diesel



OBJECTIF

Réglementer la politique commerciale pour la rendre compatible avec la lutte contre les changements climatiques

LE GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Faire en sorte que les chapitres développement durable soient opposables dans les différents accords de commerce, que l'Accord de Paris soit intégré dans les clauses essentielles des accords et refuser de signer le CETA tant que ces éléments ne sont pas modifiés

Le constat

L'annonce de caps de long terme, importants pour orienter la France vers une société faiblement émettrice en gaz à effet de serre et relever l'ambition de l'accord de Paris...

Le Président de la République a placé l'enjeu climatique à un haut niveau de considération politique, notamment suite à l'annonce du retrait des États-Unis de l'accord de Paris. La France a également agi en faveur d'objectifs de transition énergétique relevés au niveau européen (32% d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour 2030 contre 27% auparavant) ce qui participe à l'indispensable rehausse de l'ambition climatique européenne. De même, au niveau national, des signaux importants ont été donnés sur le long terme : fixation d'un objectif de neutralité carbone à atteindre en France d'ici à 2050, fin de la production d'hydrocarbures ou de la vente de véhicules diesel et essence à l'horizon 2040 (malgré des exemptions ou échéances trop tardives), etc.

...mais l'adoption de mesures de court terme non alignées avec les objectifs annoncés

Les caps donnés par le Gouvernement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre doivent se concrétiser dès maintenant dans l'économie réelle, à travers des pratiques, des biens et des services fondamentalement revisités. Mais, jusqu'à présent, mise à part l'augmentation de la fiscalité carbone et du diesel, les mesures structurantes se font attendre. Les investissements consacrés à la transition énergétique font encore cruellement défaut, avec un déficit de 20 à 40 milliards d'euros par an pour atteindre les objectifs fixés en la matière. Les mesures adoptées pour y remédier sont encore trop timides, en témoigne la récente feuille de route présentée par le Gouvernement sur la rénovation des logements qui ne permettra pas de donner le coup d'accélérateur tant attendu pour faire décoller ce grand chantier en France.

Des intérêts particuliers qui continuent trop souvent de l'emporter sur l'intérêt général

A l'instar des précédents gouvernements, le climat se trouve encore trop souvent sacrifié sur l'autel des intérêts particuliers de quelques secteurs : report du calendrier pour réduire la part du nucléaire dans le mix électrique français, recul sur l'élargissement prévu de la taxe française sur les transactions financières et suspension des négociations sur la taxe sur les transactions financières européenne, cadeaux fiscaux maintenus dans la loi de finances pour les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre que sont les transports routier et aérien, autorisation donnée à Total pour démarrer la production d'agrocarburants à la Mède et l'exploration pétrolière au large de la Guyane, absence de prise en compte de l'enjeu climatique dans la récente loi alimentation, etc. Les exemples de décisions prises récemment et qui préservent les intérêts de quelques secteurs privés au détriment du climat ne manquent pas.

Des signaux contradictoires sur le climat

La politique menée depuis plus d'un an, aussi bien au niveau national qu'international, souffre d'un manque de cohérence :

- Un Président de la République qui consacre une part importante de son agenda diplomatique au climat notamment à l'occasion de ses rencontres bilatérales (Chine, Inde, Canada, etc.) et qui, en même temps, valide la conclusion de traités commerciaux incompatibles avec le climat comme le CETA, la vente d'avions Airbus à la Chine et d'EPR à l'Inde.
- Une décision d'abandonner l'aéroport de Notre Dame des Landes que les prédécesseurs avaient laissé s'enliser depuis de nombreuses décennies et, en même temps, l'autorisation donnée à deux projets d'infrastructures routières (le grand contournement Ouest Strasbourg ainsi que le projet de contournement Est de Rouen).
- Des efforts louables entrepris pour faciliter et accélérer l'essor des énergies renouvelables et, en même temps, un report du calendrier sur le nucléaire et aucune ligne directrice claire concernant le futur modèle énergétique de la France
- Une stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée en cours d'élaboration et, en même temps, une autorisation donnée à Total de lancer sa raffinerie de la Mède, reposant sur l'importation supplémentaire de 300 000 à 550 000 tonnes d'huile de palme par an en France.

Cette politique du "en même temps" ne fonctionnera pas pour résoudre la crise climatique. L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 nécessite que l'enjeu climatique soit considéré dans l'ensemble de la politique gouvernementale.

Un soutien encore trop timide aux alternatives et aux plus modestes

Si des mesures ont été prises pour garantir l'acceptabilité sociale de la transition énergétique (contrats de transition énergétique avec les territoires, chèque énergie pour les ménages en situation de précarité énergétique, prime à la conversion vers des véhicules moins polluants, etc.), leur portée reste trop limitée. Il faudrait à titre d'exemple tripler la valeur du chèque énergie pour concrètement aider les ménages modestes en situation de précarité énergétique. Et étendre la solidarité au-delà de nos frontières car aujourd'hui, des populations entières ont besoin d'être soutenues pour faire face au dérèglement du climat. Enfin, les alternatives indispensables à une transition juste socialement (train, transports en commun, vélo, etc.) souffrent d'un manque d'appui du Gouvernement.

Au-delà d'une diplomatie active et de signaux de long terme importants pour le climat, l'action du Président de la République et du Gouvernement n'est finalement pas disruptive. Le Réseau Action Climat et ses associations membres les appellent sans plus attendre à un changement de cap pour redonner à la transition climatique la place prioritaire qu'elle mérite au sein de l'ensemble de la politique du Gouvernement. Ils leur proposent d'apporter 12 gages de crédibilité d'une action gouvernementale ambitieuse pour lutter contre le dérèglement climatique. Ils appellent par ailleurs les parlementaires à agir dans la même direction et à faire preuve d'ambition à travers les différents chantiers qui sont en cours ou leur seront bientôt soumis : stratégie nationale bas carbone, loi mobilités et projet de loi de finances pour 2019 notamment.

Les 12 mesures à prendre par le gouvernement

pour une action renouvelée sur les changements climatiques

OBJECTIF À ATTEINDRE :

01 **Rendre la loi mobilités 100 % compatible avec l'accord de Paris**

POURQUOI ?

Les transports restent le 1er secteur émetteur de gaz à effet de serre en France et sont un fléau en termes de santé publique. La France vient ainsi d'être renvoyée devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour non-respect des normes de qualité de l'air sur le NO2. La loi d'orientation sur les mobilités, attendue prochainement, doit permettre à la France de sortir du "tout routier" dans le transport de marchandises et de personnes, en développant d'autres solutions de mobilités pour accélérer la transition du secteur et viser la sortie des énergies fossiles.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Mettre en place un plan national vélo pour la mobilité quotidienne alternative à la voiture individuelle incluant : le remboursement obligatoire des trajets domicile travail à vélo et un fonds vélo à hauteur de 200 millions d'euros par an pour rendre les villes et territoires cyclables.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

02 **Ancrer le rôle incontournable de l'agriculture et de l'alimentation dans la lutte contre le dérèglement climatique**

POURQUOI ?

L'agriculture représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre, 30 % si l'on inclut le secteur alimentaire. Or, rien n'a été fait via la loi alimentation pour amener ces secteurs à réduire leurs émissions. Cela passera nécessairement par une réduction du cheptel corrélée à une augmentation des élevages de qualité (prairies, haies, par opposition à l'élevage intensif confiné et dépendant des importations de soja, par exemple) et une réduction de la consommation d'engrais azotés. En effet, l'élevage et la fertilisation sont les premières sources d'émissions de gaz à effet de serre de ces secteurs (environ 90 %). Une réduction drastique de ces émissions est indispensable et doit être portée par la France sur la scène européenne, dans le cadre de la réforme de la PAC et sur la scène internationale, dans le cadre du dialogue Talanoa de la COP24. Retarder ce choix mènera inévitablement à un recours démesuré à la compensation (séquestration du CO2 par les végétaux et les sols par exemple) dont les attentes seraient illusoires et dangereuses : les terres et les forêts, malgré le rôle qu'elles peuvent jouer dans le stockage de carbone, doivent être pensées différemment qu'une simple variable d'ajustement.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Inscrire dans le volet agricole et alimentaire de la stratégie nationale bas carbone la division d'au moins par deux des émissions du secteur agricole à l'horizon 2050, via des mesures de réduction de la consommation des engrais azotés et du cheptel

03

OBJECTIF À ATTEINDRE :

Stopper l'affaiblissement du puits de carbone des forêts

POURQUOI ?

Les forêts françaises de métropole participent à la captation des émissions de CO₂. L'exploitation des forêts peut impacter considérablement et de façon irréversible cette fonction essentielle à l'atteinte des objectifs climatiques. En Outre-mer, cette fonction est encore plus fondamentale.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Réviser les objectifs de récolte pour les rendre compatibles avec le maintien du puits de carbone en forêt et renoncer aux projets destructeurs de forêts en métropole et en Outre-mer à commencer par celui de la Mine d'or en Guyane qui, à lui seul, entraînera la déforestation de 575 hectares de forêts primaires.

04

OBJECTIF À ATTEINDRE :

Sortir des agrocarburants de première génération et encadrer strictement le recours aux bioénergies

POURQUOI ?

L'augmentation de la consommation d'agrocarburants issus de cultures dédiées (dits "de première génération") conduit à l'accaparement des terres, à la destruction et à la dégradation des grands bassins forestiers tropicaux de la planète et augmente la volatilité des prix au détriment de la sécurité alimentaire des pays en développement. L'utilisation d'huile de palme comme carburant est la pire des options possibles mais c'est de l'ensemble des agrocarburants de première génération dont il faut s'affranchir et plus généralement, c'est le recours massif aux bioénergies qui doit être limité. Pourtant, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC), en cours d'élaboration, prévoient une consommation importante de "biocarburants" dans le transport terrestre et aérien, sans précision sur leur origine.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Adopter un plan de sortie complet des « biocarburants » cultivés sur des terres dédiées, y compris dans le transport aérien, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée et de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

05 **Rattraper le retard accumulé par la France sur les énergies renouvelables**

POURQUOI ?

Malgré des initiatives entreprises par le Gouvernement pour simplifier, par filière, le déploiement des énergies renouvelables en France, notre pays continue d'accumuler un retard considérable en la matière. Parmi les 28 États membres de l'Union européenne, la France reste le 2ème pays le plus en retard pour respecter les objectifs d'énergies renouvelables fixés pour 2020.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Régionaliser les tarifs d'achat et les appels d'offre du solaire photovoltaïque pour lui permettre de se massifier sur l'ensemble du territoire et relever le seuil des appels d'offre à 500 kWc (contre 100 actuellement pour le photovoltaïque).

OBJECTIF À ATTEINDRE :

06 **Respecter l'objectif de la loi de transition énergétique d'abaisser la part du nucléaire dans le mix énergétique de la France**

POURQUOI ?

Le nucléaire reste le principal frein aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en France. Plusieurs scénarios montrent que sortir du nucléaire est possible sans nuire au climat (et est donc compatible avec la sortie du charbon). Face aux investissements importants à consacrer au futur modèle énergétique de la France, le Gouvernement doit faire un choix et ne pourra pas soutenir tout à la fois : nucléaire, économies d'énergie et énergies renouvelables.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Acter dans la programmation pluriannuelle de l'énergie la fermeture de plusieurs réacteurs nucléaires supplémentaires (au-delà de la centrale de Fessenheim) au cours de ce quinquennat.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

07

Faire décoller le grand chantier de la rénovation thermique des logements

POURQUOI ?

Le secteur des bâtiments représente près de la moitié de la consommation finale d'énergie et le quart des émissions de gaz à effet de serre de la France. 30 % des logements ont un niveau de performance énergétique faible (classe F ou G) et 5,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique. La rénovation énergétique des bâtiments constitue ainsi le principal levier pour à la fois réduire les consommations d'énergie en France et lutter contre la précarité énergétique. La feuille de route rénovation, présentée par le Gouvernement, malgré quelques avancées, n'est pas à la hauteur, dans l'ambition et les moyens à allouer à ce grand chantier. Par ailleurs, elle ne respecte pas les objectifs fixés dans la loi de transition énergétique qui prévoyait l'élimination de l'ensemble des passoires énergétiques à l'horizon 2025.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Réécrire le décret du 11 mars 2017 qui définit les "logements décents" pour que, conformément à la loi de transition énergétique de 2015, ce décret impose un niveau de performance énergétique minimal à respecter et engage les bailleurs qui louent des passoires thermiques à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement¹.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

08

Accompagner les ménages les plus modestes dans la transition énergétique

POURQUOI ?

Pour réussir, la transition énergétique doit être désirée par le plus grand nombre. Pour ce faire, les mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en France doivent nécessairement s'accompagner du déploiement de solutions alternatives (transport en commun, etc.), de solutions adaptées à la reconversion des secteurs et territoires et de la prise en considération de la situation spécifique des ménages les plus modestes.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Faire passer de 200 à 600 euros le montant du chèque énergie attribué aux ménages aux ressources modestes pour réellement agir sur les situations de restriction ou de privation de chauffage.

1. Ce décret, pour rappel, fait actuellement l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat à l'initiative de quatre associations, le CLER réseau pour la transition énergétique, France Nature Environnement, la Fondation Abbé Pierre et UFC Que Choisir.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

09

Soutenir financièrement les pays les plus vulnérables dans la mise en œuvre de l'accord de Paris

POURQUOI ?

Des pays et populations entières sont déjà victimes des impacts des changements climatiques (baisse des rendements agricoles, montée des eaux, événements climatiques extrêmes etc.) qui viennent constituer une entrave supplémentaire à leur développement. Par ailleurs, pour relever l'ambition de l'accord de Paris, les pays qui ont le moins de moyens doivent bénéficier d'un appui technique et financier de la part des pays qui disposent de plus grandes capacités.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Affecter dans le prochain projet de loi de finances 100 % des recettes issues de la taxe sur les transactions financières (TTF) française à la solidarité internationale et à la lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, le Président de la République devra user de son influence pour relancer les négociations sur la TTF européenne et les faire aboutir dès que possible à un accord ambitieux permettant de dégager 22 milliards d'euros par an.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

10

Démultiplier les solutions de transition énergétique sur l'ensemble des territoires

POURQUOI ?

L'essentiel des compétences sur le climat et l'énergie a été transféré en 2015 aux collectivités territoriales. Mais, parallèlement à l'accroissement de ces compétences, les ressources des collectivités ont été amoindries. C'est pourquoi, elles réclament de manière légitime une part des recettes issues de la composante carbone pour mener à bien leurs projets (sous forme de dotation climat). Votée par le Sénat, cette affectation a été retoquée par le Gouvernement dans sa loi de finances pour 2018. Pourtant sans un soutien de la part de l'État, les solutions de transition énergétique ne pourront pas se diffuser sur l'ensemble des territoires.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Allouer une partie des recettes tirées de la composante carbone aux collectivités pour qu'elles déploient des solutions de transition énergétique sur leurs territoires. Il s'agit d'attribuer 10 euros par habitant aux intercommunalités ayant mis en place un PCAET (plan climat air énergie), et 5 euros par habitant pour les régions dans le cadre de leur SRADET (schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires). Au total, sur 2019, cela représenterait entre 300 et 500 millions d'euros.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

11 **Mettre fin aux avantages fiscaux des secteurs nocifs pour le climat**

POURQUOI ?

Il ne pourra pas y avoir de transition énergétique tant que les secteurs qui émettent des gaz à effet de serre continuent de bénéficier d'avantages fiscaux, les rendant plus compétitifs que les secteurs qui ont un moindre impact sur le climat. En 2017, l'ensemble des subventions aux énergies fossiles a représenté 7,8 milliards d'euros sur le budget de l'Etat. La France doit et conformément à l'engagement pris lors du One Planet Summit de décembre 2017, publier dès son prochain projet de loi de finance un "budget vert". Ce dernier devra décrire de manière sincère la part du budget allouée aux activités émettrices de gaz à effet de serre et la part du budget accordée aux activités vertueuses du point de vue du climat. Et ce, avec pour objectif de supprimer, sous le quinquennat, l'ensemble des niches fiscales qui encouragent aujourd'hui les émissions de gaz à effet de serre.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Supprimer dans la prochaine loi de finances le cadeau fiscal fait chaque année aux transporteurs routiers sur la taxe carbone et diesel (dans le cadre de la TICPE). Equivalente aujourd'hui à 1 milliard d'euros de manque à gagner dans les caisses de l'Etat, cette niche fiscale, du fait de l'augmentation parallèle du taux de la composante carbone, dépassera les 3 milliards d'euros en 2022 alors que ces ressources pourraient financer un plan d'investissements publics dans les transports plus durables.

OBJECTIF À ATTEINDRE :

12 **Réglementer la politique commerciale pour la rendre compatible avec la lutte contre les changements climatiques**

POURQUOI ?

La bataille climatique ne pourra se gagner uniquement en France et en Europe. C'est pourquoi la politique commerciale, qui est une compétence européenne, doit permettre de réglementer le commerce mondial pour qu'il soit compatible avec les objectifs fixés par l'accord de Paris. Il n'est plus acceptable que des produits fabriqués dans des conditions environnementales moindres puissent entrer sur le territoire européen. Les accords de commerce comme le CETA, contribuent à accentuer la crise climatique.

LE 1^{ER} GAGE DE CRÉDIBILITÉ À APPORTER

Faire en sorte que les chapitres développement durable soient opposables dans les différents accords de commerce et que l'accord de Paris soit intégré dans les clauses essentielles des accords. Le JEFTA qui sera signé lors du sommet UE-Japon le 11 juillet prochain fera figure de test. Au regard des engagements pris dans le plan d'action CETA et de l'urgence climatique, la France doit faire comme la Wallonie pour le CETA et refuser de signer tant que ces éléments n'ont pas été modifiés.

Contacts presse



Simon Coquillaud
Réseau Action Climat
+33 6 66 28 95 06
simon.coquillaud@
reseauactionclimat.org



Jane Mery
CLER - Réseau pour la
transition énergétique
+33 6 78 53 45 89
jane.mery@cler.org



Manuela Lorand
**Fondation pour la Nature
et l'Homme**
+33 6 98 45 46 91
m.lorand@fnh.org



Sylvain Angerand
Les Amis de la Terre France
+33 7 51 69 78 81
sylvain.angerand@
amisdelaterre.org



Méryl SOTTY
Greenpeace France
+33 6 73 89 48 90
meryl.sotty@greenpeace.org



Caroline Prak
Oxfam France
+33 6 31 25 94 74
cprak@oxfamfrance.org



Karine Appy
CCFD-Terre Solidaire
+33 6 66 12 33 02
k.appy@ccfd-terresolidaire.org



Manon Laudy
France Nature Environnement
06 49 15 69 83
manon.laudy@fne.asso.fr



Eleonora Trementozzi
WWF France
+33 6 35 34 73 52
etrementozzi@wwf.fr

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

